

Présents : Roger GUESNERIE (Président), Luc BAUMSTARK, Michel MASSONI, Joël MAURICE, Jean-Paul OURLIAC, Nicolas RIDEDINGER et Lise ROCHAIX.

Sont intervenus en réunion : Lionel CLEMENT (Transae), François COMBES (IFSTTAR), Rozenn DESPLATZ (France Stratégie) et Thomas SALEZ (DG Trésor)

Assistaient également à la réunion : Benjamin DELOZIER (DGTrésor), Sylviane GASTALDO (SGPI), Bérengère MESQUI (FS) et Jincheng NI (FS)

1) Validation du relevé de décision de la précédente séance du Comité : adoption à l'unanimité. Pas de questions particulières sur le document.

2) Informations diverses : rappels sur le colloque THD et son organisation.

Le colloque vise principalement à présenter les grands enjeux du Plan THD et des contre expertises qui ont été faites sur deux projets. Plusieurs membres signalent les difficultés d'accès à Ségur (au niveau de l'accueil) et l'importance pour les participants de prendre un délai de précaution suffisant. La demi-heure prévue dans le programme risque de ne pas être suffisante ; il apparaît utile de préciser aux participants qu'il faut intégrer un quart d'heure d'attente à l'entrée.

3) Information sur l'évaluation à France Stratégie

Rozenn DESPLATZ présente le support utilisé par le Commissaire Général de France Stratégie lors de son audition à l'Assemblée Nationale par le groupe de travail sur les moyens de contrôle et d'évaluation présidé par Jean Noël Barrot. Cette commission examine le format et les compétences pour un organe d'expertise du Parlement. Cette audition s'explique en partie par les questions qui se posent sur le rôle de France Stratégie et ses méthodes. Le Commissaire a pu présenter lors de son audition les fonctions assurées par France Stratégie en matière d'évaluation et l'historique de l'évaluation des politiques publiques en France. Rozenn DESPLATZ insiste sur la pluralité des notions d'évaluation qui induit souvent des malentendus. Elle fait un premier retour sur les évaluations en cours (4 évaluations : CICE, COSAPE, CNEPI, Ordonnances sur le travail) en détaillant les procédures qui sont engagées, les choix organisationnels qui ont été faits et le rôle que joue France Stratégie dans cet ensemble. Ce processus d'évaluation est continu ce qui permet de traiter la question de l'évaluation à différents horizons temporels.

Le Commissaire a proposé une conclusion critique de cette procédure : Rozenn DESPLATZ insiste notamment sur le fait que la volonté de rigueur de ces évaluations impose bien souvent des conclusions prudentes qui génèrent parfois de la frustration. La qualité de ce travail demande également du temps alors qu'il y a une pression pour des résultats plus rapides. Enfin, le Commissaire a reconnu devant la Commission que France Stratégie était moins armé pour traiter de l'évaluation *ex ante* et que cela supposait des outils particuliers. Sur la question de l'évaluation des investissements publics, il a expliqué qu'il y avait une distinction de périmètre de l'analyse mais pas de divergence sur les méthodes.

Les échanges portent sur les sujets que France Stratégie pourrait investiguer, sur les questions posées lors de l'audition, sur le rôle des usagers et sur les comparaisons internationales.

► Le comité remercie pour cette présentation.

#### 4) Présentation de la contre-expertise HPGVSE

Thomas SALEZ présente le projet de modernisation de la ligne à grande vitesse Paris-Lyon, et les difficultés de méthode rencontrées par l'équipe de contre-expertise.

Les échanges portent sur l'option de référence, l'impact des ralentissements pendant les travaux, le recours à des élasticités-prix, les pratiques de report de trafic, la rigidité du modèle voyageurs utilisé par la SNCF, la qualité de l'évaluation de l'option de référence (investissements éludés et méthodes d'exploitation), et l'évaluation de la régularité.

- ▶ Le comité remercie pour cette présentation et convient que l'évaluation de la régularité est un enjeu dont le comité d'experts pourrait se saisir, en demandant que SNCF Réseau présente des propositions.

#### 5) Présentation de la contre-expertise du réaménagement du PEM Part Dieu

Lionel CLEMENT et François COMBES présentent le projet de réaménagement du pôle d'échanges multimodal de la Part-Dieu et les difficultés de méthode qu'ils ont rencontrées lors de la contre-expertise.

Les échanges portent sur : la fréquentation de la gare en référence, le fait que les fiches outils établies par la Dgitm ne sont pas adaptées pour un tel projet, l'absence de réflexion globale sur l'exploitation de la gare et le regret que le lien avec l'urbanisme, l'aménagement et les transports urbains lyonnais n'ait pas été abordé dans l'évaluation.

- ▶ Le comité remercie pour cette présentation et encourage à s'appuyer davantage sur une cartographie des risques pour un projet de ce type.

#### 6) Complément au guide sur la valorisation des biens marchands et non marchands

Nicolas RIEDINGER propose le texte d'une annexe au guide de l'ESE des projets d'investissements publics.

Joël MAURICE encourage à une précision accrue sur le vocabulaire car il subsiste des confusions entre effets qualifiés de marchands alors qu'ils ne relèvent pas du PIB marchands, et échanges monétaires.

Lise ROCHAIX propose de faire de renvois vers divers documents, en particulier les publications de France Stratégie.

- ▶ Le comité est invité à proposer des révisions sur le texte proposé à Nicolas RIEDINGER d'ici le 10 avril. Le texte sera ensuite publié sur le site de France Stratégie et constituera l'annexe C du guide de l'ESE des investissements publics.

#### 7) Les questions relatives à la pratique du PFRFP (prix fictif de rareté des fonds publics)

Faute de temps, le sujet sera abordé au fond lors de la prochaine réunion.

- ▶ Le comité valide la proposition.

La séance est levée à 12h35.